



Procédure de régularisation d'un sans papier

Par **sandy21**, le **25/06/2009** à **18:58**

Bonjour, rien fait; voilà mon problème. Je suis arrivé en France en décembre 2006 pour des raisons d'asile politique. Ma demande a été refusée et là on me demande de quitter le territoire français. Par contre, durant ce temps j'ai réussi à m'inscrire dans une fac française et je passe en 3ème année. Je suis fiancée avec un français depuis 1 an et on doit se marier fin Août. C'est ce que la procédure de régularisation va prendre du temps car ça me fait vraiment peur. Comment je vais m'y prendre pour avoir un titre régulier. Merci de me répondre rapidement svp.

Par **jeetendra**, le **25/06/2009** à **19:06**

bonsoir, j'ai bien peur que votre mariage ne soit pas suffisant pour empêcher votre reconduite à la frontière, même inscrite dans une université française cela ne suffira pas malheureusement, je ne sais pas ce qu'en pense mes confrères mais bon, courage à vous, cordialement

Par **sandy21**, le **25/06/2009** à **19:29**

merci mais même si je prend un avocat, je ne trouverai pas une solution?